



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : <http://savoie.fff.fr>



ATTENTION RÉUNION VISIO

FUTSAL SÉNIORS DU 30 JUIN REPORTÉE



Sommaire

- | | | | |
|-------------------------|------|------------------------------------|------------|
| • Secrétariat | p. 2 | • Commission des terrains | p. 7 |
| • Commission Féminines | p. 3 | • Commission Technique | p. 8 à 13 |
| • Commission Sportive | p. 4 | • Commission des Arbitres | p. 14 à 17 |
| • Commission Futsal | p. 5 | • Commission Statut de l'Arbitrage | p. 18 à 19 |
| • Commission des Coupes | p. 6 | • Annexe | p. 20 |
- Calendrier 2021 - 2022*



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

SECRÉTARIAT

28 juin 2021

Correspondances

Courriers reçus du 18 Juin au 05 Juillet 2021

- Mairie de La Ravoire: Demande de solde subvention: gazon synthétique foot
- MONTMELIAN A.: Dossier Groupement de Jeunes LA SAVOYARDE
- U.S. Culoz Gd Colombier Foot: convention concernant la classe à horaires aménagés du collège Henri Dунant de Culoz
- Florent BURLOUX : Candidature pour intégrer la CDA au niveau de la formation.
- Gérard CORTADE:Remercie les membres du Comité Directeur présents au dépôt d'une plaque au cimetière de Montmélian en honneur de ses parents

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Commission Sportive:

- MONTMELIAN A

Commission des Coupes:

- LAuRAFoot

Commission des Arbitres:

- TIVIG Alexandru - Florent BURLOUX – BENSEGHIR Oussama – MEGUIRECHE Abdelhafid – BOUCHELAGHEM Semchedine

Commission des Terrains:

- LAuRAFoot : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Commission du FAFA:

- Mairie de La Ravoire

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM



COMMISSION FÉMININES

Responsable :

M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

28 juin 2021

Suite à l'enquête menée par Edouard FROGER sur les équipes féminines en Savoie afin de connaître assez précisément le potentiel humain des clubs, il s'avère que la création d'un championnat à 11 n'est pas pour la saison 2021/2022. 6 voir 7 formations vont évoluer à 11 soit au niveau régional soit dans les districts voisins 74 et 38.

Pour les éventuelles montées en R2, le District de Haute Savoie Pays de Gex refuse cette possibilité aux clubs de Savoie. Mr le Président du District de Savoie va poser la question lors de la prochaine réunion de ligue pour savoir si une dérogation pourrait être accordée à notre District pour une accession en R2 sachant qu'un projet de refonte des championnats féminins Régionaux est à l'étude.

Le championnat de Savoie à 8 est maintenu et suivant le nombre d'inscriptions 1 ou 2 poules seront constituées.

Inscription par footclub.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

Responsable : Alain HANS - 06 28 06 72 52

Seniors Féminines : Jacky GACHET - 06 12 22 99 82

Membre : Sauveur MICALLEF - 06 23 06 49 93

Réunion du 28 juin 2021

Informations

Ouverture des engagements saison 2021/2022 sur FOOTCLUB **Le 28 juin 2021**

Date limite pour les poules D1 D2 D3 ET D4 **LE 31 JUILLET DERNIER DELAI**

Pour les poules D5 à 11 et ceux qui voudront jouer à 8 **LE 30 AOUT DERNIER DELAI**

POUR ENREGISTRER LES LICENCES VOIR SUR LE SITE DU DISTRICT PREMIERE PAGE
« Ouverture des engagements Saison 2021/2022 -GUIDE PRATIQUE LICENCE »

Note aux clubs

- Réponse à Barby - Laysse : A l'heure d'aujourd'hui on ne sais pas au vu des engagements mais en D4 A c'est une poule de 13 et si une équipe ne redémarre pas la poule resterait à 12.
- Suite aux dernières décisions, les poules 2021/2022 restent les mêmes que 2020/2021.

LORS DES ENGAGEMENTS DES EQUIPES SUR FOOTCLUB

**Bien penser à noter VOS DESIDERATAS "JUMELAGES . ALTERNANCES. INDISPONIBILITEES
DES INSTALLATIONS AVEC LES DATES " .**

Pour les engagements en D5 POULE C QUI VA JOUER A 8 : Vous devez ajouter une équipe sur footclub il faudra choisir en D5 foot à 11 ou foot à 8

Si problème vous pouvez envoyer un mail au district .



COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs

Resp. Savoie!
Gilbert GRUFFAT!
Tel : 06 83 86 59 48!
E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur **GEFISPORTS**  **TORO**  **RAIN BIRD** 

COMMISSION FUTSAL

Responsable :
M. Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

28 juin 2021

Championnat Futsal séniors Savoie Haute Savoie Pays de Gex

REUNION VISIO FUTSAL SENIORS DU MERCREDI 30 JUIN 2021 REPORTEE

Coupe de Savoie séniors masculin Futsal

Rappel : les clubs s'inscrivant en championnat Futsal 73,74 et 01 sont automatiquement inscrits en coupe de Savoie Futsal qui se déroule en janvier et février 2022. Elle est ouverte également aux clubs traditionnels du 73, une équipe maxi par club. Tirage intégrale, il est préférable de disposer d'un gymnase et fortement recommandé de jouer entre le vendredi soir et dimanche soir pour faciliter les déplacements.

Mise en place d'un championnat futsal U12/U13

Les Districts du 73 et 74 Pays de Gex s'associent pour tenter de créer un championnat Futsal catégorie U12/13 pour la saison 2021/2022.

- Il est fortement recommandé de disposer d'un gymnase au moins 2h00 de temps le weekend mais toutes les demandes seront prises en considérations et des mutualisations d'équipements envisageables.
- CATEGORIE U12/13 avec la possibilité de jouer, par exemple, le samedi en championnat traditionnel et le dimanche en Futsal. (Pas deux rencontres la même journée)
- Suivant le nombre d'inscrits, des groupes géographiques à l'Automne puis par niveaux au Printemps.
- Licence foot libre ou futsal
- Formule mixte, grands plateaux, rencontre sèche, petits plateaux, PEF
- Les clubs intéressés peuvent dès à présent s'identifier auprès du District de Savoie commission Futsal
- Prochaine étape, championnat U14/15 la saison prochaine si le test sur le championnat U12/13 est concluant.
- En partenariat avec le district de Haute Savoie Pays de Gex



COMMISSION des COUPES

28 juin 2021

Président : Jérôme SPADA

Pour tous renseignements concernant les Coupes

Contact : Alain SALINO 06.84.99.51.32

COUPE DE FRANCE FEMININE 2021/2022.

Ouverture des engagements

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via Footclubs des engagements pour l'édition 2021/2022 de la Coupe de France Féminine.

La date limite est fixée au 15 AOUT 2021.

Pour rappel, les clubs R1 F et R2 F ont obligation de participer à la compétition.

Droit d'engagement : 26 euros.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2021/2022.

Ouverture des engagements

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via Footclubs des engagements pour l'édition 2021/2022 de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

La date limite est fixée au 15 AOUT 2021.

Droit d'engagement : 26 euros.



**CAVES
BILLON**

Vins - Spiritueux - Bières - Sodas - Cafés - Services

73330 DOMESSIN

04 76 31 10 27

COMMISSION DES TERRAINS

28 juin 2021

Présents: Denis CRESTEE - Jean-Paul THENIS

Suite à la réunion de travail de la section « classement des éclairages » de la CRTIS du 25/06/2021, vous trouverez ci-dessous, la décision de de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives.

CHAMOUX SUR GELON Stade de Georges BERETA – NNI N° 730690101.

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en niveau **E5** et des documents transmis.

Demande de classement de Mr CRESTEE Denis. Du 16/06/2021

Eclairage moyen : 162 Lux

Eclairage d'uniformité : 0,71

Emini/Emaxi : 0,50

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 25/06/2023.



Comptes-Rendus

COMMISSION TECHNIQUE

28 juin 2021

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Jimmy JUGLARET - ETD (Educateur Technique Départemental) : 06 15 68 96 49 - jjuglaret@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Formations saison 2021 - 2022

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2021-2022, en passant par le site du District. Toutes les formations 2021-2022 sont en ligne.

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation).

Nous considérons l'inscription et la prise en charge de toute formation validées par le club dès la parution sur le PV. Dans le cas contraire merci de nous le signaler par mail.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

C'PRO VOTRE PARTENAIRE
NUMÉRIQUE À CHAMBERY

IMPRESSION ET
GESTION
DOCUMENTAIRE

INFORMATIQUE
CLOUD &
HÉBERGEMENT

TÉLÉCOM
OPÉRATEUR &
TÉLÉPHONIE

04 50 24 03 87 WWW.CPRO.FR

Comptes-Rendus

Formation saison 2020-2021

- Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 6 juillet 2021 en soirée

Lieu : au District de Savoie - Chambéry

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Félicitations à l'ensemble des éducateurs ci dessous pour leur réussite aux diplômes professionnels Saison 2020-2021.

Damien BILLIET (FC Mercury): titulaire du B.E.F (Brevet d Entraîneur de Football).

Romain BISERTA (FC Chambotte), Maurice CAMARA (Groupement Epine), Corentin FOUGERARD (Chambéry SF), Rafik ES SLASSI (Aix FC), Titouan HELOIRE (AS Ugine) et Johan MOINIER (FC Mercury) pour l'obtention de leur B.M.F (Brevet de Moniteur de Football).

FORMATIONS 2021 - 2022

Ce calendrier des sessions de formations peut encore évoluer

- Formation CFF2—limitée à 16 personnes

Dates : du samedi 28 et dimanche 29 août 2021 et du samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021

Avec hébergement

Lieu : à LESCHERAINES

Coût : 190 € (candidats licenciés en Savoie) - 380 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 1

Christophe TREVARIN (FC CHAUTAGNE)

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes

Dates : du samedi 4 et dimanche 5 septembre 2021 et du samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021

Avec hébergement

Lieu : à CONFLANS

Coût : 190 € (candidats licenciés en Savoie) - 380 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation Module U9—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 2 et dimanche 3 octobre 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue: 0

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : lundi 25 et mardi 26 octobre 2021 avec hébergement

Lieu : LESCHERAINES

Coût : 80 € (candidats licenciés en Savoie) - 160 € (candidats licenciés hors département)

Comptes-Rendus

Inscription reçue : 0

- Formation Module U13 Foot à 8 -limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 30 et dimanche 31 octobre 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue: 0

- Formation Module Gardien de but découverte —limitée à 12 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 30 octobre 2021 et jeudi 11 novembre 2021- sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation Module U9 Spécifique mineur fille —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : jeudi 4 et vendredi 5 novembre 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 80 € (candidats licenciés en Savoie) - 160 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation CFF3—limitée à 16 personnes—Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Dates : du lundi 15 au jeudi 18 novembre 2021 avec hébergement

Lieu : Haute Savoie

Coût : 210 € (candidats licenciés en Savoie) - 420 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation Module U15 Foot à 11 -limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue: 0

- Formation Éducateur FUTSAL module découverte —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021 - sans hébergement

Lieu : à définir

Inscription reçue : 0

- Formation CFF1—limitée à 16 personnes

Dates : du samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022 et du samedi 5 et dimanche 6 février 2022 - Sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 190 € (candidats licenciés en Savoie) - 380 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

Comptes-Rendus

- Formation CFF4—limitée à 20 personnes

Dates : du samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022 et du samedi 5 et dimanche 6 février 2022

Sans hébergement

Lieu : au District de Savoie - Chambéry

Coût : 160 € (candidats licenciés en Savoie) - 320 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation CFF2—limitée à 16 personnes—Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Dates : du jeudi 3 au dimanche 6 mars 2022

Avec hébergement

Lieu : Savoie

Coût : 190 € (candidats licenciés en Savoie) - 380 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation Module U9—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : samedi 5 et dimanche 6 mars 2022 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 75 € (candidats licenciés en Savoie) - 150 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

Dates : lundi 18 et mardi 19 avril 2022 avec hébergement

Lieu : à définir

Coût : 80 € (candidats licenciés en Savoie) - 160 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Formation CFF3—limitée à 16 personnes

Dates : du samedi 11 et dimanche 12 juin 2022 et du samedi 18 et dimanche 19 juin 2022

Sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 € (candidats licenciés en Savoie) - 300 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

CERTIFICATIONS 2021 - 2022

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 12 octobre 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF3—MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 14 octobre 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Comptes-Rendus

Inscription reçue : 0

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 19 octobre 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 23 novembre 2021 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 7 décembre 2021 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : samedi 12 mars 2022 en matinée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 15 mars 2022 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF3—MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 7 avril 2022 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 17 mai 2022 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 14 juin 2022 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0

Comptes-Rendus

- Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 28 juin 2022 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 50 € (candidats licenciés hors département)

Inscription reçue : 0



COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52
Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75
Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18
Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 28 juin 2021

La CDA

Présents : Mr Daniel DESMARIEUX

Excusés : Mrs Emmanuel BONTRON, Luc ALIX, Jérôme FALETTI, Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS, Gérard SOTO

DOSSIER DE RENOUELEMENT – FONCTION : ARBITRE



Licences : Infos, rappels et Modalités 2021/2022

La Commission Fédérale Médicale a précisé la modification du Dossier Médical Arbitre votée en assemblée générale de la Fédération Française de Football du 04 juin 2021.

Le Dossier Médical Arbitre devient **unique pour les Ligues et Districts en vue de simplification.**

LA DEMANDE DE LICENCE :

(Nouveautés : **Dématérialisation des demandes de licences « ARBITRES »**)

=> Nature des demandes de licences concernées : RENOUELEMENT et NOUVELLES DEMANDE

=> Types de licences concernés : ARBITRES

Comptes-Rendus

Principales nouveautés intégrées pour la saison 2021/2022 sur la dématérialisation :

- Ajout des parcours pour les licences arbitres (renouvellements et nouvelles demandes)
- Possibilité pour un club de relancer un licencié qui n'a pas rempli son formulaire de demande de licence en ligne
- Ajout d'une notification à destination du club à chaque fois qu'un licencié termine de remplir son formulaire en ligne

Amélioration de l'ergonomie du tableau de suivi

Plusieurs supports explicatifs du processus de dématérialisation sont à votre disposition **sur FOOTCLUBS** : **L'arbitre de district envoie impérativement son dossier médical à son District.**

Important :

Une fois la demande de licence saisie sur Footclubs, le dossier médical doit être transmis sous 60 jours pour validation, à défaut, la licence est supprimée, laquelle devra être saisie à nouveau, entraînant une nouvelle date d'enregistrement, ce qui peut entraîner la non-comptabilisation de l'arbitre au titre du Statut de l'Arbitrage renouvelant dans son club, (R.G FFF Art. 33 statut de l'arbitrage)

Nouvelles dispositions plus favorables dans le contexte actuel pour le renouvellement des dossiers des dossiers pour la saison 2021/2022.

Modifications concernant les dossiers médicaux.

*les jeunes arbitres de moins de 18 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs mineurs (Questionnaire et seulement en cas de réponse positive examen par un médecin)

*les arbitres âgés de 18 à 34 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs majeurs (examen médical tous les 3 ans et questionnaire les deux autres années) : les arbitres ayant un dossier médical validé en 2020/2021 pourront donc remplir un simple questionnaire médical pour la saison 2021/2022 si toutes les réponses sont négatives.

*les arbitres âgés de 35 ans et plus continuent à remplir un dossier médical comme chaque saison

COMPOSITION DE DOSSIER RENOUELEMENT COMPLET

A adresser OBLIGATOIREMENT à la commission des arbitres :

- 1-Dossier médical avec ECG si nécessaire (dans une enveloppe) ou Questionnaire médical (selon votre âge ou bilan médical)
- 2-Cotisation de la caisse de solidarité (chèque 10€, à l'ordre du District de Football de SAVOIE)
- 3-Fiche de renseignement
- 4-Charte déontologique
- 5-Fiche DROIT à l'image
- 6-Fiche UNAF (fiche à remplir obligatoirement, adhérent ou non)

Comptes-Rendus

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2021/2022



Attendu qu'il y a demande de club sur la prochaine école d'arbitrage : Saison 2021-2022
En prévision de date, nous vous informons que la formation se déroulera aux vacances d'octobre 2021
Les 22, 23 et 24 octobre ainsi que le 30 octobre 2021, pour l'examen final.

Les candidats inscrits :

- M. Kamal GHAZI FAKHR, club de CHAMBERY SPORT 73.
- M. Jonathan PECOUD, club du FC NIVOLET

**Clubs, vous pouvez dès à présent inscrire vos candidats (es)
Vous trouverez le dossier d'inscription sur le site du District de Football de SAVOIE**

UNAF SAVOIE



Communiqué Section Départementale de l'UNAF SAVOIE

La crise sanitaire qui perdure a stoppé brutalement les compétitions.
Pour autant l'UNAF a pris lors du Conseil National une décision exceptionnelle à l'échelle de notre section départementale :

**La cotisation UNAF 2020/2021 sera PROLONGEE sur la nouvelle saison 2021/2022.
(Pas de démarche à faire, pas de paiement, c'est automatique)**

Cette consigne n'est valable que pour les arbitres à jour de leur cotisation lors de la saison 2020/2021
Pour les autres désireux de devenir UNAFISTE,
Vous devrez vous acquitter de la cotisation selon votre catégorie (Jeune ou Senior)

RETOUR DE DOSSIER ARBITRAGE

- Aissa BEKSAS (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)
- Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS)
- Thomas LUISET (DRUMETTAZ)
- Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ)

Comptes-Rendus

- Gérard SOTO (LA RAVOIRE)
- Oussama BENSEGHIR (BRISON ST INNOCENT)
- Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS)
- Semchedine BOUCHELAGHEM (AIX LES BAINS)
- Florent BURLOUX (MERCURY)

ARRET ARBITRAGE

- Alessandru TIVIG (La RAVOIRE), Indisponibilité sur les saisons 2021/2022, 2022/2023
- Pierre-Alain BUREAU (UGINE), Arrêt dès cette saison 201/2022 (pour raison professionnel)

ARRET ARBITRAGE

- Edson MENDES (Fédération PORTUGAL)
- Jean-Pierre CAILLAUX (mutation du District de l'OISE), représentera le club d' HAUTE.TARENTEISE



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 28 juin 2021

La Commission : Mrs. Daniel DESMARIEUX (Président),

Les membres : Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL –BIRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Mrs Hervé TRONCY, Jérôme FALETTI, Alphonse LOMBARD

STATUT D'ARBITRAGE – ARTICLES – RAPPEL

Précisions : NOMBRE D'ARBITRES au Statut Aggravé de la LAuRAFoot. «Pour être représentatif au regard du statut de l'arbitrage de la LAuRAFoot, les arbitres des clubs évoluant en seniors libres masculins et féminins, en FFF, en LFP, en Ligue LAuRAFoot et en districts de la LAuRAFoot (niveaux D1 et D2), doivent être âgés de 21 ans et plus au 1er janvier de la saison concernée aussi bien pour le Statut Fédéral que pour le Statut Aggravé de la LAuRAFoot

Article 41 – Nombre d'arbitres Article 41-1 – Nombre d'arbitres au Statut Fédéral

1. Le recrutement des arbitres est obligatoire pour les clubs participant aux compétitions officielles.

Le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition de leur District ou de leur Ligue, au sens donné à l'article 33, est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première et ne peut être inférieur à :

- Championnat de Ligue 1 : 10 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 1 formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours et 6 arbitres majeurs,
- Championnat de Ligue 2 : 8 arbitres dont 1 arbitre féminine, dont 1 formé et reçu avant le 31 janvier de la saison en cours et 5 arbitres majeurs,
- Championnat National 1 : 6 arbitres dont 3 arbitres majeurs,
- Championnat National 2 et National 3 : 5 arbitres dont 2 arbitres majeurs,
- Championnat Régional 1 : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs,
- Championnat Régional 2 : 3 arbitres dont 1 arbitre majeur,
- Championnat Régional 3 et Championnat Départemental 1 : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur,
- Championnat de France Féminin de Division 1 : 2 arbitres dont 1 arbitre féminine,
- Championnat de France Féminin de Division 2 : 1 arbitre,
- Championnat de France Futsal de Division 1 : 2 arbitres, dont 1 arbitre Futsal,
- Championnat de France Futsal de Division 2 : 1 arbitre, - Equipe Régional 1 et Régional 2 Futsal : 1 arbitre spécifique Futsal (Les équipes Futsal ne pourront pas présenter un arbitre qui représente déjà un club en football à 11).
- Autres divisions de district, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, et autres championnats féminins : 1 arbitre
- Avant dernier niveau de district : 1 arbitre ou 1 arbitre auxiliaire
- Dernier niveau de district : pas d'obligation

2. Dans le cas où un club comporte une section féminine, il y a lieu de tenir compte des obligations les plus importantes, entre celles de son équipe première masculine et celles de son équipe féminine. Si ces obligations sont identiques, il y a lieu de considérer que c'est l'équipe première masculine qui détermine les

Comptes-Rendus

obligations du club. Il en est de même pour les clubs engageant des équipes en Football Diversifié, l'équipe Libre déterminant dans ce cas les obligations en cas d'égalité.

3. Les dispositions particulières des Ligues imposant à leurs clubs un nombre d'arbitres plus élevé que ci-dessus, restent applicables aux clubs de ces Ligues disputant un Championnat National. L'âge s'apprécie au 1er janvier de la saison en cours

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

A. - Clubs dont une ou plusieurs équipes de jeunes disputent :

a) le championnat national des U19

b) le championnat national des U17

c) l'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par 3 arbitres) : U19 Ligue Honneur, U19 Promotion de Ligue, U18 Division Honneur, U18 Promotion Honneur, U15 Elite, U20, U18 et U16

→ 2 JEUNES ARBITRES

B. - Clubs dont une ou plusieurs équipes de jeunes disputent :

a) l'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par 1 arbitre) : U18 Division Honneur, U18 Promotion Honneur et U16

b) l'un des championnats de Ligue suivants : U17 Ligue Honneur, U17 Promotion de Ligue, U16 Division Honneur et U16 Promotion Honneur

c) l'un des championnats de Ligue suivants : U15 Ligue Honneur, U15 Promotion Honneur, U15 Division Honneur et U15 Ligue Promotion, U14 et U15.

d) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (à compter de la saison 2020/2021)

→ 1 JEUNE ARBITRE

Précisions : NOMBRE D'ARBITRES au Statut Aggravé de la LAuRAFoot.

«Pour être représentatif au regard du statut de l'arbitrage de la LAuRAFoot, les arbitres des clubs évoluant en seniors libres masculins et féminins, en FFF, en LFP, en Ligue LAuRAFoot et en districts de la LAuRAFoot (niveaux D1 et D2), doivent être âgés de 21 ans et plus au 1er janvier de la saison concernée aussi bien pour le Statut Fédéral que pour le Statut Aggravé de la LAuRAFoot

GESTION DISTRICT

Il en résulte :

En senior obligation d'avoir :

Pour un club évoluant en D1 = 2 arbitres majeur (+de 21 ans).

Pour un club évoluant en D2 = 1 arbitre majeur (+de 21 ans).

Pour un club évoluant en D3 ou D4 = 1 arbitre (quel que soit son âge).

Pour un club évoluant en D5 = pas d'obligation d'avoir un arbitre (dernière division du District).

En jeune obligation d'avoir :

Pour un club évoluant en D1 = 1 jeune arbitre (+ de 13 ans à 21 ans).

Pour un club évoluant en D2, D3, D4 = pas d'obligation d'avoir un arbitre jeune



Annexes

Annexe de ce Foot Savoie

- *Calendrier 2021 - 2022*